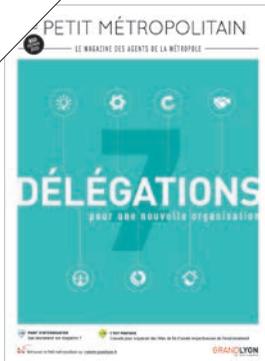




p.22 **POINT D'INTERROGATION**
Que deviennent nos stagiaires ?

p.24 **C'EST PRATIQUE**
Conseils pour organiser des fêtes de fin d'année respectueuses de l'environnement

#50
DÉCEMBRE
2020



03

LA DATA DU MOIS

Nouvelle mandature :
le cap pour 6 ans

04

ACTUS

08

DOSSIER

Sept délégations
pour une nouvelle
organisation

20

EN ACTION

Tous
parties-prenantes
avec le Schéma
de Promotion des
Achats Responsables

22

**POINT
D'INTERROGATION**

Que deviennent
nos stagiaires ?

23

EN PERSONNE

De fonctions
supports à fonctions
stratégiques,
il n'y a qu'un pas...

24

C'EST PRATIQUE

Quelques conseils
pour organiser des
fêtes de fin d'année
respectueuses de
l'environnement

25

LES ASSOS

26

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

28

TEMPS FORTS

RÉFÉRENTS

**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain
et environnement :**

Écologie : Cécile Bracco
Gestion des déchets nettoyage :
Ingrid Mourier
Eau : Blandine Lubineau
Énergie-développement durable :
Vérène Saint-André
Voirie-végétal : Mariya Beltramelli
Direction Prospective et dialogue public :
Léna Palenius
Délégation Développement responsable
Direction Valorisation territoriale &
relations internationales :
Anne-Laure Beaudoin
Direction Innovation numérique &
systèmes d'information :
Julien Veaux

**Délégation Solidarités,
habitat et éducation**

Marine Mayans
Madeleine Aufrand

**Délégation Ressources humaines
et moyens généraux**

Ressources humaines :
Bénédicte Mouton
Patrimoine et moyens
généraux : Aurélie Giron
Service Documentation :
Cécile Ducharne
Comité social du personnel
Alix Lobato
Camélia Gnanzou

**DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**
20, rue du Lac, CS 33569
69505 Lyon Cedex 03
Tél. 04 26 99 37 87
cbarbier@grandlyon.com

Directrice de la publication

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies
Véronique Riffault

Crédit photos

Eric Soudan / Anne Thomé
Thierry Fournier / Jérémy Cuenin /
Julien Rambaud et Laurence Danière

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs

Nouvelle mandature : LE CAP POUR 6 ANS

Parallèlement à la mise en place d'une organisation des services adaptée au nouveau projet politique, élus et équipes de la Métropole posent les fondements de cette nouvelle mandature. Résumé de la démarche.





Une célèbre chanson parlait autrefois d'un petit chemin sentant la noisette*. On chantera peut-être un jour la piste cyclable qui sent le sapin à propos des 6 km de piste cyclable qui longent le trajet du T3 entre Décines et Meyzieu. Voilà pourquoi...

Une importante partie de cette piste va être réalisée avec l'utilisation d'un enrobé écologique sans apport de bitume. Cette innovation technologique est une

première dans la Métropole de Lyon. Cet enrobé, fabriqué à Beaujeu dans le Rhône, ressemblera esthétiquement et mécaniquement à un enrobé classique avec toutefois la particularité d'avoir une empreinte carbone quasi-neutre. Le liant de cet enrobé, mis au point à Corbas dans le centre de recherche d'Eiffage Routes, provient de la filière sylvicole des Landes. Le Biophalt®, c'est son nom, est composé d'enrobés recyclés issus du rabotage de chaussées de la Métropole de Lyon et de ce liant végétal. Ce nouvel enrobé,

sera déployé sur près de la moitié du parcours (40% soit 2,7 km). Les 60 % restants seront refaits avec un enrobé drainant (3,5 km). Ces travaux de réfection de cette piste cyclable vont durer jusqu'au printemps 2021 et s'effectueront par tronçons.

*Mireille

L'équipe projet T3 et Biophalt®:
Ali Daoud Ghrib, Bruno Augendre et Patrick Thivard de la subdivision VTPE (TSU), accompagnement en communication par Karine Lalo (Communication Voirie/Végétal) et pour la presse Régis Guillet.

Coordinateur de proximité des collèges : un nouveau métier

Depuis la rentrée, quatre territoires MDM ont engagé des coordinateurs de proximité des collèges à titre expérimental. Une nouvelle fonction destinée à assurer la responsabilité hiérarchique des agents des collèges, qui vient en renfort des chefs de service ressources et moyens.

Les agents des collèges dépendent de la Métropole de Lyon, leur responsable hiérarchique (congés, respect du temps de travail, recrutement, formation), et de l'Éducation nationale, leur responsable

fonctionnel (planning, attribution de secteur, gestion du collège). Les agents sous la responsabilité hiérarchique des territoires MDM sont ceux en charge de l'entretien, de la cuisine et de l'accueil (loge). Les agents d'intervention technique (AIT) sont sous la responsabilité de la DPMG. Cette année, les agents des collèges ont dû intégrer les gestes barrières sanitaires à leur travail quotidien et mettre en place des protocoles spécifiques que ce soit pour l'accueil, l'entretien ou la demi-pension. En plus de ce soutien logistique, les coordinateurs de proximité des collèges ont ainsi contribué à la mise

en place de temps de sensibilisation relatifs au contexte sanitaire durant le mois de septembre.

À partir d'un même profil de poste, les missions des coordinateurs de proximité des collèges se déclinent différemment selon les territoires et sont encore en train d'être déployées. Les observations faites sur le terrain et en fonction des spécificités de chaque territoire permettront d'ajuster leur périmètre d'intervention. À l'issue de cette expérimentation, les quatre territoires devront effectuer une double évaluation : celle de l'agent assurant la fonction et celle de la fonction.

MESURES D'URGENCE

Mi-novembre, réunis en commission permanente, les élus de la Métropole de Lyon ont adopté une série de mesures d'urgence pour venir en aide aux personnes les plus durement touchées par la crise sanitaire, économique et sociale. Parmi les mesures phares :

- 1 million d'euros pour mettre à l'abri 150 personnes
- 260 000 euros pour soutenir six associations qui aident les plus fragiles
- 300 000 masques pour l'aide à domicile
- 60 000 euros pour apporter un soutien psychologique aux plus éprouvés
- des maraudes avec le bus info santé de la Métropole

PARTENARIAT AVEC QUÉBEC

La direction de l'eau de la Métropole a engagé un partenariat sur deux ans avec la ville de Québec et l'université de Laval pour capitaliser et mutualiser des pratiques de gestion des eaux pluviales en ville et de « renaturation » de cours d'eau urbains.

Québec développe une expertise conséquente sur l'implication citoyenne et la renaturation de cours d'eau urbains, la Métropole de son côté a une forte expérience de la gestion des eaux pluviales à la source. Une délégation québécoise a été reçue à Lyon en 2019 et trois agents de la direction de l'eau et de la maîtrise d'ouvrage urbaine se sont rendus à Québec en octobre dernier. Le projet qui devait se conclure en 2020 a été reporté en 2021.

→ **Contact : Hervé Caltran**, responsable de l'unité études et projets rive

PARCOURS ZÉRO DÉCHET : NOUVELLE SAISON

La Métropole reconduit son dispositif d'accompagnement de familles sur la réduction des déchets. Après Vénissieux en 2017 et Vaulx-en-Velin en 2019, elle lance désormais le « parcours zéro déchet » sur Saint-Priest et Lyon 9. Cette année encore, les familles volontaires seront accompagnées par un spécialiste du « zéro gaspi » et bénéficieront de nombreux conseils et outils pour relever le challenge.

→ **Contacts : Fabien GUIDON**, Chargé d'études, **Béatrice Vandroux**, Chargée de communication/marketing

En juin, AGORA remplacera GEDELIB !

Le système d'Information délibératif de la Métropole est un ensemble d'applications interconnectées centré sur l'outil GEDELIB. Ce dernier permet au service « Gestion et animation des assemblées » de gérer le processus délibératif de bout en bout.

Aujourd'hui ce système d'information connaît des difficultés de maintenance car il a vieilli. En effet le logiciel central date de 1996 !

La direction Assemblées, affaires juridiques & assurances (DAAJA) et la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DINSI) travaillent conjointement avec l'éditeur DIGITECH pour mettre en place un nouvel outil baptisé AGORA.

Ce changement d'outil est non seulement opéré pour fiabiliser l'architecture technique mais tombe à pic pour répondre aux exigences du télétravail qui est en train de se généraliser.

AGORA PERMETTRA DE RÉALISER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Rédaction, production et gestion des actes
- Gestion de bout en bout des instances/séances
- Gestion des convocations des élus et agents aux différentes instances/séances (selon les obligations légales)
- Génération du recueil des actes administratifs, des registres et autres documents nécessaires au service des assemblées
- Publication sur différentes plateformes des arrêtés/décisions/délibérations et autres documents produits par le service des assemblées
- Édition de statistiques et de rapports pour effectuer différentes analyses
- Télétransmission des actes à la préfecture

L'équipe projet Métropole



Chef de projet utilisateur :
Matthieu Favory (DAAJA)



Intégrateur informatique :
Benoit Marechal (DINSI)



Chef de projet informatique :
Mathieu Vanon (DINSI, société ALCYOR)

Architecte informatique :
Thomas Turquois (DINSI)

LE CALENDRIER

- **Rédactions des spécifications fonctionnelles et techniques :** d'octobre à fin décembre 2020
- **Paramétrage AGORA :** de fin novembre 2020 à fin février 2021
- **Formation administration fonctionnelle/technique et DAAJA** sur le mois de mars 2021
- **Recettes utilisateurs et formations des services rédacteurs prévues :** d'avril à fin juin 2021
- **Ouverture de l'application AGORA aux utilisateurs et fermeture définitive de GEDELIB :** fin juin 2021

UNE SECONDE VIE POUR LE BOIS D'ABATTAGE

Que faire des arbres que l'on abat pour cause de maladie qui les rend dangereux ? Comment donner une seconde vie à ces végétaux qui ont offert leur ombrage aux promeneurs ? Le sculpteur Marc Averly a proposé aux parcs de Parilly et Lacroix-Laval d'y créer une installation avec ce bois désormais inutilisé.



Installations récentes de Marc Averly / 2017 : « Au fil de l'eau », Sentier Art Nature du Gorneton / **2016 :** Biennale de sculpture de Condrieu / « Plumes au vent », Forêt de Valbonne, Gard / « Du bleu à l'âme », Forêt Follies, Guéret / « La grande arche », Cité Le Corbusier à Firminy / **2015 :** « Bambous et cailloux », forêt de Valbonne, Gard / « La grande toile », fête du bois, Urzel, Aisne

FACE AU CONFINEMENT : DES VISITES VIRTUELLES

La direction adjointe eau et assainissement s'est adaptée à la crise sanitaire de la Covid-19 en créant un parcours de visite virtuel de la station de traitement des eaux usées à Pierre-Bénite. Les visites en présentiel n'étant plus autorisées à la station, les animateurs des associations se déplacent donc dans les classes des collègues pour la faire découvrir à travers différents outils :

- un film avec des images réelles des process épuratoires de la station,
- un atelier sur la qualité de l'eau (utilisation de bandelettes permettant de mesurer le pH, la teneur en nitrates et la dureté de l'eau + critères visuels et olfactifs).

L'animateur présente, en outre, les besoins et les ressources en eau de la planète et échange avec les élèves pour répondre aux questions.

Le collègue Christiane Bernardin à Francheville a expérimenté cette visite virtuelle dans 6 classes différentes avec l'appui de l'association France Nature Environnement.

C'est Élise Plazis, chargée de mission éducation à l'environnement, qui a mis en place ce dispositif.



Élise Plazis,
chargée
de mission
éducation à
l'environnement

APPRENDRE À COMPOSTER, VERMICOMPOSTER ET JARDINER AVEC SES DÉCHETS VERTS

Pour donner une seconde vie et une utilité aux déchets alimentaires et réduire les déchets verts, la Métropole propose d'accompagner les Grands Lyonnais qui le souhaitent vers des pratiques individuelles plus vertueuses (compostage, vermicompostage et jardinage). Il s'agit, outre de réduire le contenu de nos poubelles, d'améliorer la qualité de notre environnement par un geste simple.

Le compostage individuel consiste à installer un bac de compostage sur de la terre, à équilibrer vos apports (déchets alimentaires et matière sèche) et ainsi permettre la décomposition de ces derniers au travers d'un processus bactériologique et en s'appuyant sur la venue de micro-organismes dans votre composteur. Ce sentier nature s'inscrit dans la stratégie à long terme de la

Métropole en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de végétalisation et de protection et préservation des espaces naturels du territoire.

Cette pratique concerne ceux qui disposent d'un jardin, ou ceux qui ont un jardin potager. Et si l'on habite en appartement ? Dans ce cas vous pouvez utiliser la méthode du vermicompostage.

Cette technique repose sur l'utilisation de vers qui vont digérer les déchets (également équilibrés entre déchets alimentaires et matière sèche) déposés dans un bac fonctionnant sans lien avec la terre (hors sol).

Ces bacs trouveront plutôt leur place dans un lieu tempéré : un balcon, une terrasse, un garage voire une cave, en sachant qu'il faut éviter des endroits avec de grands écarts de température.

L'accompagnement métropolitain



Maelly Viard,
chargé d'études
(direction
Eau & déchets)

consiste à sensibiliser à ces méthodes, grâce à deux modules de 2h :

- Compostage individuel et jardinage avec ses déchets verts

- Vermicompostage individuel

Dans ces sessions de sensibilisation vous pourrez être initié au vermicompostage individuel ou au compostage individuel associé à une réduction à la source de vos déchets verts de jardin. Les contraintes sanitaires font que les sessions se déroulent, pour un temps, en visioconférence.

➔ **Inscriptions :** <https://demarches.toodego.com/sinscrire-a-une-sensibilisation-au-compostage-individuel/>

Pont Poincaré : une voie dédiée aux cyclistes et aux bus



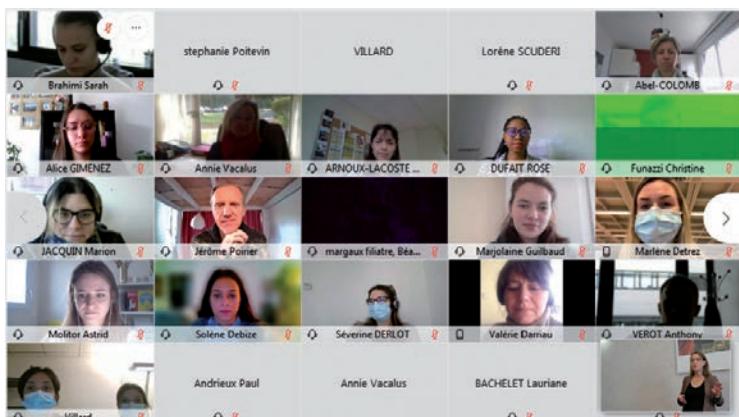
Début novembre, les services de la Métropole ont aménagé une voie réservée bus-vélo sur le pont Poincaré dans le sens Nord-Sud. Entre Saint-Clair et le Transbordeur, cette voie permet notamment de rejoindre le Parc de la Tête d'or et le campus de la Doua depuis la Croix-Rousse ou Caluire. Les véhicules en provenance de l'autopont et de la bretelle du périphérique doivent désormais céder la priorité aux bus et cycles circulant sur ce couloir. Les travaux de marquage ont été effectués de nuit. Il s'agit d'une

première étape avant le traitement du secteur Saint-Clair à Caluire-et-Cuire et entre le pont Poincaré et le boulevard Stalingrad afin de sécuriser cette zone pour l'ensemble des usagers.

Pont Poincaré : subdivision VTPN de TSU, avec Kamel Hamdi, Franck Rossetti et Pascal Demasson, pour la partie relais PMV - Émilie LAGARDE (service Mobilité urbaine), pour l'accompagnement en communication Karine Lalo (Communication Voirie/Végétal)

TEMPS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 17 novembre dernier le temps d'accueil des nouveaux arrivants a endossé les habits du confinement. Le dialogue s'est noué via caméras et écrans. Anne Jestin, directrice générale, était au rendez-vous pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.



Aurélien Abel-Colomb (DSHE) • Paul Andrieux (DSHE) • Stéphanie Arnoux Lacoste (DSHE) • Lauriane Bachelet (DSHE) • Sarah Brahimi (DSHE) • Victoria Clemente (DSHE) • Valérie Darriau (DSHE) • Domitille De Seroux (DPIAF) • Solène Debize (DPIAF) • Séverine Derlot (DDR) • Marlène Détrez (DRHMG) • Jeffrey Diff (DPIAF) • Rose Dufait (DSHE) • Caroline Durand (DVMAP) • Margaux Filiatre (DR urbain et environnement) • Christine Funazzi (DSHE) • Catherine Gallet (DSHE) • Alice Gimenez (DSHE) • Marjolaine Guilbaud (DSHE) • Marion Jacquin (DSHE) • Thibault Lieux (DGEEP) • Nina Megemont (DTEE) • Astrid Molitor (DDR) • Eric Mornet (DGEEP) • Jérôme Poirier (DDR) • Stéphanie Poitevin (DSHE) • Lorène Scuderi (DSHE) • Annie Vacalus (DSHE) • Anthony Verot (DSHE) • Béatrice Villard (DVMAP) • Béatrice Vittoz (DR urbain et environnement) • Isadora Wine (DRHMG)



DÉCÈS

Notre collègue **Pascal Pafundi** nous a quitté le 1^{er} juillet 2020 après un long combat contre la maladie. Il avait intégré en 2001 le service de la Métropole de Lyon en qualité d'agent de maintenance voirie au dépôt de Pierre-Bénite puis, plus tard à celui de Bron. Partout où il est passé, Pascal a laissé le souvenir de quelqu'un de généreux, sérieux dans son travail et toujours de bonne humeur quoi qu'il arrive, avec une présence apaisante pour son entourage. Il était également un amoureux des animaux, de la nature et du foot mais, ce qu'il chérissait par-dessus tout, c'était sa famille. Il nous manquera. Sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

ÉDITO



ANNE JESTIN,
Directrice générale des services

POUR SUIVRE L'HISTOIRE MÉTROPOLITAINE AU SERVICE D'UN NOUVEAU PROJET

Élu le 28 juin dernier au suffrage universel direct, le nouvel exécutif de la Métropole a placé la transition écologique, les valeurs de responsabilité environnementale et sociale au premier rang de ses priorités. Cette nouvelle impulsion trouve sa traduction dans l'organisation administrative qui a été présentée aux instances paritaires du 18 novembre dernier. Ce projet d'organisation montre notre capacité d'adaptation et de compréhension des enjeux stratégiques de notre collectivité.

S'il était essentiel de dessiner rapidement un cadre global, il l'est tout autant de permettre à chacune et chacun de s'approprier cette nouvelle organisation, d'y trouver sa place et le sens de son engagement quotidien. Cette étape n'est donc que la première d'une réflexion plus globale, qui se poursuivra dans les mois à venir par la réalisation de projets de services.

Au moment où nous poursuivons l'écriture du Pacte métropolitain, et alors que nous aurons à produire en 2021 les projets territoriaux qui y seront associés, il semble également nécessaire de reprendre la réflexion autour des services présents dans les territoires par la mise en œuvre d'une feuille de route de l'administration, afin que notre collectivité réponde encore mieux aux besoins de proximité et gagne en visibilité. La relation aux usagers est aussi au cœur de nos préoccupations, pour que nous puissions répondre davantage aux attentes des administrés et des élus locaux.

Un programme ambitieux est donc devant nous et j'ai confiance dans notre capacité à le mener à bien ensemble.

SEPT DÉLÉ POUR UNE

Pour répondre aux ambitions du nouvel exécutif, une recomposition de la gouvernance de la Métropole est impulsée à travers une organisation fondée sur sept délégations plus resserrées et plus proches des services et des métiers.

Les sept nouveaux directeurs généraux adjoints (DGA) sont en charge du pilotage et de l'animation de l'ensemble des politiques publiques de notre collectivité, chacun sur leur périmètre, mais avec une très forte volonté de transversalité, de complémentarité et de cohésion.

GATIIONS

NOUVELLE ORGANISATION

Délégation Transition environnementale & énergétique (DTEE)

Objectifs : Impulser un renouvellement des politiques publiques de la Métropole en travaillant de manière transversale avec les différentes délégations et incarner la prise en compte de la transition écologique au sein de l'administration métropolitaine en étant chef de file sur les thématiques de l'eau, des déchets, de l'énergie, de l'agriculture, de l'alimentation, de la nature et de la lutte contre la pollution.



Champ de captage d'eau potable de Crépieux Charmy - Dès 2023, les services de la Métropole géreront en direct la production et la distribution d'eau potable sur le territoire.



Claude Praliaud, DGA : « Cette nouvelle délégation, composée de plus de 900 agents, a été créée pour répondre aux orientations politiques du nouvel exécutif. Les missions qui y sont intégrées ne sont pas toutes nouvelles, mais les réunir au sein d'une même délégation va leur donner un développement nouveau, en lien avec le projet politique. Notre ambition est de porter la transition écologique afin de faire évoluer les politiques publiques de la Métropole. Un grand nombre d'agents de ma délégation ont vocation à travailler en transversalité avec les autres délégations, dans un rôle d'animation ou de responsabilité opérationnelle. »

QUELQUES GRANDS CHANTIERS

- La création d'une régie publique de production et de distribution de l'eau potable (janvier 2023)
- Le développement du traitement et de la valorisation des biodéchets
- Les défis énergétiques pour consommer moins et mieux, notamment en ce qui concerne notre patrimoine immobilier
- La végétalisation de la Métropole
- Le développement d'une politique foncière agricole de la Métropole

CHIFFRES CLÉS

Plus de **900**
agents répartis
sur 3 directions :

- Direction Eau & Déchets :
800 agents
- Direction Environnement,
économie, énergie :
40 agents
- Direction Projets et
énergie des bâtiments :
60 agents



Délégation Gestion & exploitation de l'espace public (DGEEP)

Objectifs : Assurer la gestion, la maintenance et l'entretien de l'espace public, des patrimoines de voirie (ouvrages d'art, tunnels, voies rapides, équipements, carrefours à feux) et du végétal, tout en confortant et en valorisant les missions en proximité des services urbains de voirie, nettoyage et collecte, afin de développer et d'entretenir dans tous les territoires des lieux apaisés et partagés entre les modes actifs de transport.



Rendre l'espace public et les voiries plus accessibles aux piétons, vélos et transports en commun est une ambition forte du nouvel exécutif. Cela passe, entre autres, par la piétonisation des rues aux abords des écoles et collèges, pour plus de sécurité, moins de bruit et de pollution.



Catherine David, DGA : « Cette délégation rassemble tous les services, soit près de 2600 agents, qui entretiennent et aménagent au quotidien l'espace public, support de toutes les mobilités des Grand Lyonnais. Le nouvel exécutif a l'ambition forte de rendre l'espace public et les voiries plus accessibles aux piétons, vélos et transports en commun, et de les végétaliser pour le bien-être de tous et afin de faire face au réchauffement climatique. Pour répondre à ces enjeux, les services fédéraux (voirie, mobilité urbaine, végétal et nettoyage) mettent toute leur expertise au profit des subdivisions de voirie, de nettoyage et de collecte afin d'accompagner cette transformation de l'espace public. »

QUELQUES GRANDS CHANTIERS

- La piétonisation des rues, la sécurisation des écoles, l'accessibilité des collèges à vélo
- La mise en service d'une voie de covoiturage sur M6/M7
- L'accompagnement des changements de comportement en termes de mobilité
- L'entretien des trottoirs et des voies vertes
- La contribution à la performance des transports en commun
- La mise en œuvre du Plan Canopée*

* Le Plan Canopée est une initiative de la Métropole de Lyon destinée à développer et protéger la forêt urbaine. Il doit permettre de trouver des solutions qualitatives, naturelles et durables afin d'adapter la ville aux changements climatiques.

CHIFFRES CLÉS

5 territoires
(Centre Ouest, Centre Est, Nord Ouest, Est, Ouest Sud)

11 sites

2600

agents réunis
sur 2 directions :

- Direction fédérale
Voirie végétal
nettoyement :
600 agents

- Direction Territoires
Services Urbains :
2000 agents



Délégation Développement responsable (DDR)

Objectifs : Favoriser un modèle de développement plus vertueux pour accompagner les grandes transformations économiques et sociales rendues nécessaires par le défi environnemental et sociétal, afin de réduire les inégalités territoriales, sociales et améliorer la qualité de vie des habitants de la Métropole ; ceci en s'appuyant sur l'ensemble des missions et compétences de l'action économique, du numérique, de la valorisation territoriale, du tourisme, de l'insertion et de l'emploi, de la culture, du sport, de la vie associative et de la coopération européenne et internationale.



Julien Rolland, DGA : « La délégation au Développement responsable a pour mission d'accompagner ce nouveau modèle de développement plus responsable en s'appuyant sur l'ensemble des compétences qu'elle réunit et qui ont vocation à interagir entre elles et avec tous les acteurs sociaux-économiques : entreprises et acteurs économiques, acteurs culturels, sportifs et plus largement associatifs, collectivités et partenaires nationaux et internationaux. »

QUELQUES GRANDS CHANTIERS

- La création d'un Revenu de solidarité pour les jeunes
- L'implantation de l'Académie mondiale de la santé en 2023
- L'élaboration du schéma métropolitain du tourisme responsable
- La promotion du « sport santé »
- La lutte contre la fracture numérique et l'accompagnement de nouveaux usages plus responsables

CHIFFRES CLÉS

500 agents sur 6 directions opérationnelles et 1 direction Ressources

2 services communs avec la Ville de Lyon : université-étudiante & relations internationales

Sur le territoire :

- La mission territoriale pour la Vallée de la Chimie
- 3 pôles entrepreneuriaux
- 14 développeurs économiques locaux
- Le musée gallo-romain Lugdunum
- Une équipe Lecture publique positionnée au sein de la Bibliothèque municipale de Lyon



Délégation Ressources humaines & moyens généraux (DRHMG)

CHIFFRES CLÉS

900 agents, dont 850 répartis sur 4 directions

- Direction Administration et développement des ressources humaines : **120 agents**
- Direction RSE et préventions : **50 agents**
- Direction Patrimoine et moyens généraux : **600 agents**
- Direction Ressources : **80 agents**

Objectifs :

- Construire une délégation axée sur la qualité du service rendu aux agents et aux usagers, regroupant les compétences sur le cadre de travail des agents, la maintenance, le patrimoine et les moyens des services.
- Participer activement aux enjeux de modernisation et d'exemplarité de la collectivité.
- Faire de la prévention et de la responsabilité sociétale et environnementale de l'employeur des priorités.



Lise Fournot-Bogey, DGA : « La DRHMG est avant tout une délégation Ressources. Elle est principalement orientée vers les agents et les directions opérationnelles qu'elle soutient au quotidien. Cette délégation se démarque par la diversité des métiers qu'exercent ses 900 agents, dont les principales missions concernent la gestion des ressources humaines et les conditions de travail, mais également la gestion et la maintenance du patrimoine métropolitain et le soutien des opérationnels dans la recherche de locaux ou de logements d'urgence par exemple. La DRHMG a vocation à travailler avec les autres délégations, et plus particulièrement avec l'ensemble des directions Ressources et toute la communauté des managers. Cette réorganisation marque le souhait de l'exécutif de positionner les ressources humaines au niveau stratégique. La création d'une direction Responsabilité sociale et environnementale de l'employeur & Préventions va donner une réelle impulsion sur l'accompagnement aux changements des comportements. Quant à la partition de la DPMG, elle permettra aux équipes de se reconcentrer sur la gestion patrimoniale et la maintenance des bâtiments. »

QUELQUES GRANDS CHANTIERS

- Réflexion autour de la fonction RH et du bon niveau de proximité et d'autonomie pour mettre en œuvre une politique RH efficace et répondant aux enjeux politiques de transformation
- Projet GPEEC (gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences), poursuite de la démarche managériale et renforcement des accompagnements individuels et collectifs
- Responsabilité sociale : handicap, égalité femmes/hommes, lutte contre les discriminations et le harcèlement
- Accompagner les évolutions de comportements : nouveau PDA, tri sélectif dans tous les espaces de travail, poursuite du chantier « télétravail »
- Une maintenance des bâtiments tournée vers les économies d'énergie
- Végétalisation des cours de collèges



Délégation Urbanisme & Mobilités (DUM)

CHIFFRES CLÉS

300 agents
dont 10 urbanistes
territoriaux,
42 chefs de projets DMOU,
15 directeurs de projets en
politique de la ville

742 M€ d'opérations à
la PPI déjà contractualisées
dont 10 conventions NPNRU

240 M€ de réserve
foncière programmée entre
2020 et 2026

Objectifs :

- Définir les stratégies territoriales et mettre en œuvre les projets d'urbanisme qui renouvellent la ville sur elle-même, en s'appuyant sur une action foncière et une planification urbaine fortes.
- Réaliser des espaces publics de qualité, intégrant davantage les modes actifs et le végétal.
- Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, poursuivre l'effort de renouvellement urbain tout en accentuant les politiques d'inclusion des habitants.



Sébastien Chambe, DGA : « Cette nouvelle délégation, issue de la partition de l'ancienne DDUCV, réunit l'ensemble des équipes, soit plus de 300 agents qui travaillent sur l'urbanisme au sens large. Cela concerne les phases d'études de projets de territoire jusqu'à leur mise en œuvre opérationnelle. Cette délégation s'appelle Urbanisme et Mobilités car nous

sommes convaincus que ce sont deux notions intrinsèquement liées, tant dans la façon d'aménager l'espace public que de penser les déplacements. C'est dans cette logique que nous avons décidé de créer une direction des Mobilités (lire page 16).

La DUM travaillera en transversalité avec toutes les autres délégations. En effet, pour mener des projets de territoire, des actions en politique de la ville ou des aménagements de l'espace public, il est indispensable d'être en lien avec les acteurs qui s'occupent du développement économique, du développement social et solidaire, de l'éducation... »

QUELQUES GRANDS CHANTIERS

- Premier règlement local de publicité métropolitain et modification n°3 du PLUH
- Développement de nouveaux projets d'urbanisme à Gerland, Oullins-Saulaie, Vallon des Hôpitaux, Villeurbanne-Grandclément, Porte des Alpes, etc.
- Création d'un grand Réseau Express Vélo sur l'ensemble du territoire métropolitain
- Lancement des projets du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) dans les quartiers prioritaires
- Amplification de la politique d'action foncière en soutien à toutes les politiques publiques
- Développement de nouveaux services de mobilité pour accompagner la ZFE et le plan de mandat ambitieux du Sytral



Délégation Pilotage & ingénierie administrative et financière (DPIAF)

Objectifs : Mettre à disposition les ressources financières, l'ingénierie administrative, juridique ou contractuelle et les outils de pilotage stratégique nécessaires à la réalisation des objectifs du plan de mandat.



Michel Soulas, DGA : « Cette délégation, composée de plus de 200 agents, regroupe l'ensemble des services fonctionnels centraux qui pilotent et traitent des questions budgétaires, financières ou comptables, du contrôle de gestion, de la commande publique, de la sécurité juridique des actes de la collectivité et des principaux contentieux. Le trait commun des différentes composantes de la délégation est de pouvoir déployer, en totale complémentarité, une expertise économique et financière avec de solides connaissances juridiques et d'élaborer les réponses les plus adaptées, tout en maîtrisant les principaux risques que génère l'exercice des politiques publiques. Les prochaines années vont nécessiter un pilotage très serré de notre collectivité, d'autant que le contexte financier est moins favorable en raison de la crise que nous traversons. »

QUELQUES GRANDS CHANTIERS

- Déploiement des instances de gouvernance
- Adoption d'une nouvelle PPI/PPF de mandat
- Modernisation du contrôle de gestion
- Adoption et déploiement du schéma de promotion des achats responsables
- Cartographie des risques

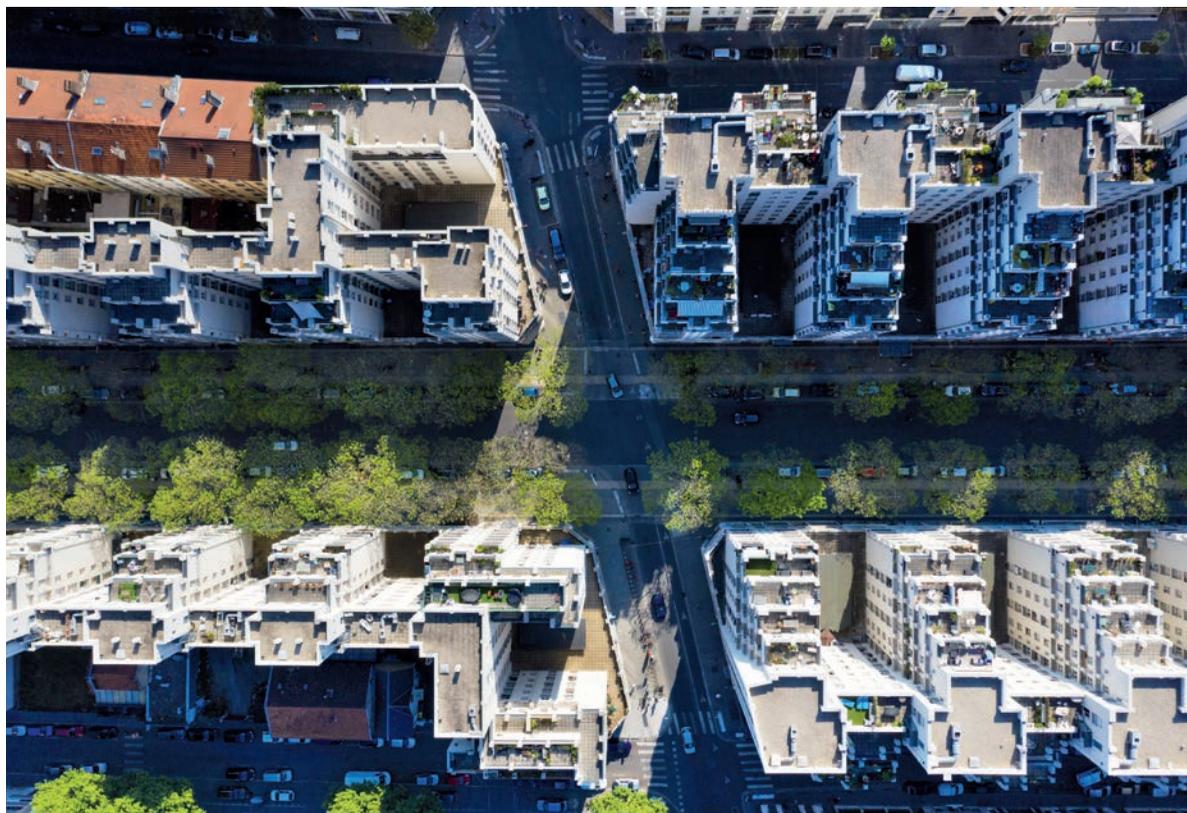
CHIFFRES CLÉS

Plus de **200**
agents répartis
sur 3 directions



Délégation Solidarités, habitat, éducation (DSHE)

Objectifs : Élaborer, mettre en œuvre et piloter, en s'appuyant sur les Maisons de la Métropole (MDM), les politiques de solidarité sur le territoire métropolitain en matière d'action sociale et médico-sociale (de la petite enfance au grand âge), d'éducation, d'inclusion des personnes porteuses de handicap, d'habitat et de logement. Créer les conditions d'accompagnement, de prévention et de protection des usagers.



La Métropole lance un projet d'encadrement des loyers, ainsi que des « brigades logement » chargée de contrôler et de faire respecter les nouvelles règles, mais aussi de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.



Corinne Aubin-Vasselín, DGA : « À ce jour, il n'y a pas de changement d'organisation au sein de la DSHE. Elle pourra être amenée à évoluer dans les mois à venir, notamment à la faveur d'une territorialisation renforcée. Au-delà de ces aspects organisationnels, les domaines sociaux et médico-sociaux ont été, et continuent d'être, fortement touchés par la crise sanitaire. Cela nous a conduits

à prendre une part active au plan d'urgence Covid adopté par la Commission permanente du 16 novembre dernier. »

QUELQUES GRANDS CHANTIERS

- La structuration de l'observation des politiques de solidarités
- Le développement de la participation des usagers aux politiques sociales et médico-sociales
- La prise en compte de l'environnement et de la transition écologique dans nos actions et celles de nos partenaires
- La mise en place de l'encadrement des loyers et de brigades Logement
- La déclinaison des objectifs de transition écologique dans nos politiques publiques, avec notamment l'objectif d'une alimentation 100% bio et 50% local dans les collèges

CHIFFRES CLÉS

3200 agents,
dont 80% de femmes

- **2000** agents
sur les territoires

- **700** agents
dans les directions
centrales

- **400** agents
à l'Institut départemental
de l'enfance et de la
famille (IDEF)

57 MDM sur 11 territoires

Direction générale des services (DGS)

Direction Prospective & dialogue public (DPDP)

Direction Valorisation & modernisation de l'action publique (DVMAP)



Délégation Développement responsable (DDR)

> Julien Rolland

500 agents permanents



Délégation Transition environnementale et énergétique (DTEE)

> Claude Praliaud

940 agents permanents



Délégation Urbanisme et mobilités (DUM)

> Sébastien Chambe

310 agents permanents



Délégation Gestion et exploitation de l'espace public (DGEEP)

> Catherine David

2600 agents permanents

Direction Ressources

Direction Innovation & action économique (DIAE)

Direction Valorisation territoriale & relations internationales (DVTRI)

Direction Insertion & emploi (DIE)

Direction Culture & vie associative (DCVA)

Direction Sports

Direction Innovation numérique & systèmes d'information (DINSI)

Direction Eau & déchets (DED)

Direction Projets & énergie des bâtiments (DPEB)

Direction Environnement, écologie, énergie (DEEE)

Direction Planification & stratégies territoriales (DPST)

Direction Pilotage urbain (DPU)

Direction Maîtrise d'ouvrage urbaine (DMOU)

Direction Foncier & immobilier (DFI)

Direction Mobilités (DM)

Direction Voirie végétal nettoyage (DVVN)

Territoires services urbains

TSU Centre Ouest

TSU Centre Est

TSU Nord Ouest

TSU Est

TSU Ouest Sud

L'ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION MÉTROPOLITAINE

Mission Coordination des services

Direction Ressources,
urbain & environnement



**Délégation Solidarités,
habitat et éducation
(DSHE)**

> Corinne Aubin-Vasselin

3200 agents permanents

Direction Ressources

Direction Prévention &
protection de l'enfance (DPPE)

Direction Adoption

IDEF (Institut départemental
de l'enfance et de la famille)

Pôle PAPH⁽¹⁾

Direction Vie à domicile
(DVAD)

Direction
Vie en établissement (DVEE)

MDMPH⁽²⁾

Direction Santé & PMI
(Protection maternelle infantile)

Direction Éducation

Direction
Habitat & logement (DHL)

Direction Développement
social & médico-social
(DDSMS)



**Délégation Pilotage
ingénierie administrative
et financière (DPIAF)**

> Michel Soulas

210 agents permanents

Direction Finances
& contrôle de gestion (DFCG)

Direction
Commande publique (DCP)

Direction Assemblées,
affaires juridiques
& assurances (DAAJA)



**Délégation Ressources
humaines et moyens
généraux (DRHMG)**

> Lise Fournot-Bogey

900 agents permanents

Direction Ressources

Direction Administration
& développement RH
(DADRH)

Direction
RSE⁽³⁾ & préventions (DRSEP)

Direction Patrimoine
& moyens généraux (DPMG)

MAISONS DE LA MÉTROPOLITAIN (MDM)

Territoire Lyon 1^{er}, 2^e, 4^e

Territoire Lyon 3^e, 6^e

Territoire Lyon 5^e, 9^e

Territoire Lyon 7^e, 8^e

Territoire Tassin / Écully

Territoire Villeurbanne

Territoire
Saint-Fons / Vénissieux

Territoire
Oullins / Irigny / Givors

Territoire Décines / Meyzieu

Territoire Caluire / Rillieux

Territoire
Bron / Vaulx-en-Velin

⁽¹⁾ Pôle personnes âgées / personnes handicapées

⁽²⁾ Maison départementale-métropolitaine des personnes handicapées

⁽³⁾ Responsabilité sociétale de l'employeur

QUELQUES GRANDS MARQUEURS ORGANISATIONNELS

La nouvelle organisation concerne bien évidemment l'ensemble de la collectivité. Mais si certains services font simplement l'objet d'une nouvelle dénomination pour améliorer leur identité métier, d'autres changements reposent sur des principes organisationnels forts et touchent de manière plus ou moins profonde certains périmètres et agents. Focus sur quelques changements significatifs.



REPENSER LES POLITIQUES URBAINES

L'objectif est de tendre à un équilibre du territoire métropolitain à travers la restructuration des compétences de planification urbaine et la valorisation de la thématique des mobilités et des déplacements. Les politiques urbaines de proximité sont également mieux identifiées, valorisées et renforcées pour une meilleure réactivité territoriale au service de l'utilisateur.

CRÉATION DE LA DIRECTION DES MOBILITÉS

La création de cette nouvelle direction est liée au besoin d'affirmer plus fortement une stratégie globale en termes de mobilité et la mise en place de services à la mobilité adaptés aux nouvelles attentes des Grands Lyonnais. Elle incarnera le rôle de la Métropole comme Autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Elle garantira également l'interface avec le Syndicat mixte des

transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), Lyon Parc Auto (LPA), mais aussi l'État, la Région et les autres acteurs des transports. La direction des Mobilités travaillera étroitement avec la direction de la Planification et des stratégies territoriales sur le lien entre projets de territoire et projets de transports. Elle aura d'autres interactions fortes avec la direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine et la DGEEP pour ce qui concerne la traduction opérationnelle des stratégies et des services à la mobilité en termes d'espaces publics. Cette nouvelle direction sera constituée du service Déplacements (ex-DSTPU) et d'une partie du service Voirie mobilité urbaine (direction Voirie végétal nettoie). Un projet de direction (voir page 18) sera mené avec les équipes concernées, et l'appui du service Accompagnement à la transformation (SAT).

AFFIRMER L'ENJEU DE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE

Il s'agit de donner sens à la synergie entre les politiques publiques de la Métropole au service d'une transition écologique du territoire et d'une sobriété du patrimoine métropolitain. Cette culture de la durabilité doit rayonner au sein de la collectivité sur toutes les politiques publiques. C'est toute la raison d'être de la nouvelle délégation Transition environnementale et énergétique (DTEE - cf page 9).

QUAND LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DEVIENT LA PRIORITÉ

Anciennement directeur adjoint du service Construction et énergie, rattaché à la direction du Patrimoine et des moyens généraux (DPMG), **Christophe Bousiques** devient directeur Projets et énergie des bâtiments à la DTEE.

« Une soixantaine d'agents a été détachée de la DPMG pour rejoindre la DTEE au sein d'une nouvelle direction dont la priorité sera la prise en compte des enjeux écologiques dans notre stratégie immobilière et la conduite des projets de construction ou de réhabilitation de nos bâtiments métropolitains. Nous devons faire preuve d'exemplarité dans tous ces projets. Quelle que soit la demande ou la nature du projet, les agents devront faire de la transition énergétique une priorité dans la réalisation de leurs missions. Je constate aujourd'hui au sein de mes équipes une adhésion à cette ambition. Cependant, de nouvelles règles du jeu sont à définir. C'est pourquoi, j'ai l'intention de lancer, avec l'accompagnement du SAT, un projet de direction (voir page 18) pour construire ensemble une nouvelle organisation qui nous permettra de répondre au mieux à ces nouveaux enjeux. »



Chantier d'un collège à Saint-Priest - De plus en plus de bâtiments métropolitains sont construits en bois, matériau plus respectueux de l'environnement.

ACCOMPAGNER LES CHANTIERS STRATÉGIQUES DE TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

La directrice générale des services a fait le choix de rassembler autour d'elle l'ensemble des missions contribuant à la transformation de l'administration, pour un pilotage très rapproché permettant d'accompagner le projet de la collectivité et la construction d'une nouvelle organisation plus proche des usagers. C'est pourquoi lui sont directement rattachées la direction de la Prospective et du dialogue public (DPDP), dont les ingénieries déployées permettent de renforcer la participation citoyenne et la co-construction des politiques publiques, et la direction de la Valorisation et de la modernisation de l'action publique (DVMAP).

UNE DIRECTION AU SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DE LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Béatrice Ferrato, avocate de formation, a exercé, avant son entrée à la Métropole en octobre dernier, la fonction d'adjointe au DGA et de Secrétaire générale à la délégation à l'urbanisme, à l'immobilier et aux travaux de la Ville de Lyon. Elle est aujourd'hui directrice de la direction de la Valorisation et de la modernisation de l'action publique (DVMAP).



« La DVMAP est une nouvelle direction composée des services Accompagnement à la transformation, Communication interne et GRECO. Elle supervise aussi la responsabilité de la coordination de la vie institutionnelle. Cette direction a vocation à accompagner la direction générale et les délégations dans la mise en œuvre des grands chantiers de modernisation, d'innovation et de transformation de l'action publique, notamment la territorialisation et la définition d'une nouvelle stratégie de la relation à l'usager. Nos missions prioritaires vont concerner l'accompagnement des projets de service et de direction à mettre en place dans le cadre de la réorganisation en cours, la poursuite et l'approfondissement du développement d'une culture commune et d'un sentiment d'appartenance à une même collectivité, et l'amélioration de la relation à l'usager. »

UN RATTACHEMENT PROVISOIRE

La direction Ressources urbain et environnement est provisoirement rattachée à la direction générale et mise à disposition des trois nouvelles délégations (DTEE, DUM et DGEEP) issues du périmètre de l'ex-DDUCV.

UN CHANGEMENT ACCOMPAGNÉ

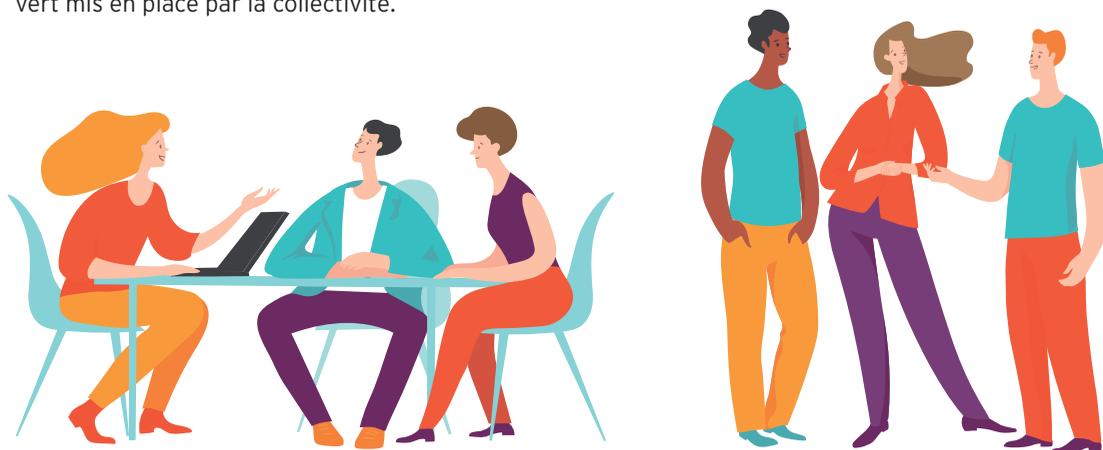
Des dispositifs sont prévus pour accompagner les agents impactés, collectivement ou individuellement, par ces mouvements de réorganisation. Déjà plus de 70 temps de concertation et d'information ont été réalisés auprès des équipes les plus touchées par les évolutions organisationnelles.

UN CADRE D'ÉCOUTE LARGEMENT ACTIVÉ

La collectivité reste attentive aux situations individuelles complexes et aux risques psychosociaux que peuvent sous-tendre ces transformations organisationnelles. À ce titre, plusieurs acteurs des ressources humaines sont mobilisés tels que les services Santé au travail et Prévention, Emploi et Développement des compétences de la DRH et des SRH. Les conseillers en prévention, les conseillers emplois et bien sûr les managers offrent aux agents un cadre d'écoute et de prise en charge de leurs difficultés, tout comme le numéro vert mis en place par la collectivité.

UN ACCOMPAGNEMENT AU SERVICE DES COLLECTIFS

Une attention particulière est portée aux managers et aux équipes dans cette période de transformation des organisations. Des accompagnements seront proposés aux collectifs, au sein des délégations par les conseillers en prévention et les ressources humaines, ou en fédéral, par les services Prévention et Santé au travail (délégation Ressources humaines et moyens généraux) ou le service Accompagnement à la transformation (SAT). Ils peuvent prendre la forme de projets de service, de formations, de groupes d'échanges, de coaching, mais également de développement de la cohésion d'équipe, d'accompagnement des collectifs en tension, de médiation...



QU'EST-CE QU'UN PROJET DE SERVICE/DIRECTION ?



Aurélie Desmeures, consultante au SAT :

« Le projet de service ou de direction est un document de référence, qui formalise le sens du collectif, ses missions, son organisation. Construit en concertation avec les agents concernés, il donne, à travers un plan d'actions, une vision claire des orientations et objectifs de l'équipe. Les consultants du SAT sont à l'écoute des managers et des équipes pour les accompagner dans le changement et la construction de leurs projets collectifs. »

Madame et Monsieur Convivialité sont en congé.

Le repas de fin d'année entre collègues,

les vœux du service, la galette de janvier,

ce sera plutôt pour cet été !



Protégez-vous, il sera toujours temps d'en profiter !

TOUS PARTIES-PRENANTES AVEC LE SCHÉMA DE PROMOTION

L'acte d'achat prend en compte de multiples critères. Les aspects économiques (coût global, développement local...), sociaux (insertion, handicap...) et environnementaux (lutte contre le réchauffement climatique, éco-matériaux, économie sociale et solidaire ou circulaire...) qu'il convient désormais de croiser avec les ambitions politiques de l'exécutif : modes de consommation durables, circuits courts, etc. Pour engager de façon concrète notre collectivité

dans cette démarche, la Métropole va mettre au vote du Conseil métropolitain début 2021 les grands principes d'élaboration du Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR). Il s'agit là d'un mode de coopération où prescripteurs, acteurs de la commande publique et acheteurs travaillent de concert pour, via l'optimisation durable des prestations des marchés publics, accélérer la transition sociale et écologique du territoire.



De gauche à droite, l'équipe Achats, direction Commande publique (délégation Pilotage ingénierie administrative et financière) : Laurence Camescasse, acheteuse ; Chloé Melot, alternante ; Martine Braconnier, gestionnaire de données achat ; Véronique Bertrand, directrice Achats ; Hélène Le Doze, coordinatrice de la centrale d'achats.

Est considéré comme responsable tout achat intégrant des dispositions en faveur du progrès social, du développement économique, de la protection comme de la mise en valeur de l'environnement, tout en prenant en compte l'intérêt de toutes les parties prenantes. Il s'agit donc d'un achat favorisant les économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources sur tout le cycle de vie du produit et de la prestation. La liste de nos marchés potentiel-

lement éligibles est conséquente. Pour aider les opérationnels à monter au mieux leurs marchés dans ce nouveau contexte, le Grand Lyon élabore un schéma de promotion des achats responsables. « Au-delà d'une formalisation des ambitions métropolitaines par domaine d'achats (travaux, alimentation, déchets, transport et déplacement, moyens généraux, informatique, etc.), ce cadre que mon équipe pilote en transversalité avec les acteurs fédéraux comme de proximité, entend accompagner les mutations écolo-

giques et sociales du territoire » indique Véronique Bertrand, directrice Achats, direction Commande publique (DPIAF). À cette fin, acheteurs et gestionnaires marchés sont plus que jamais aux côtés des acteurs de terrain pour réinterroger leur manière d'acheter.

LES ACHETEURS OUVRENT LES CHAKRAS

« Pour un segment d'achat donné, l'acheteur analyse le besoin, la structure globale du coût et la dynamique concurrentielle des fournisseurs

DES ACHATS RESPONSABLES

potentiels (sourcing). Il recherche les bonnes pratiques auprès d'autres organisations et étudie les leviers d'achat à actionner. Sa fonction consiste aussi à aider à la passation des marchés, accompagner les services dans le suivi d'exécution des marchés et évaluer le résultat global sur la durée» souligne Laurence Camescasse, acheteuse à la direction Achats. « Dans le cadre de la préparation du SPAR, et en accord avec les trois délégués généraux adjoints des délégations urbaines et environnementales, un comité interne d'anticipation des achats responsables est mis en place début décembre. Son rôle ? Identifier les besoins responsables et durables comme les démarches à mener en amont » souligne Joël Sérafini, coordonnateur fonction achat, direction Ressources urbain et environnement. Cette entité qui, se réunit deux fois l'an, mobilise acheteurs, principaux opérationnels-prescripteurs, responsables marchés et coordonnateurs fonction achat des directions de ce périmètre, autour

des experts en charge de thématiques touchant à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : insertion sociale, Structures d'Insertion par l'Activité Économique, économie circulaire, réduction des déchets et des nuisances chantier, empreinte carbone... Le projet étant mené tambour battant, dès fin 2020 les premières rencontres aborderont des consultations à lancer en 2021 pour un début d'exécution au premier semestre 2022.

LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE, GARANT D'UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE EN MUTATION

« Mon service a produit un mémento de l'achat responsable inventariant les outils juridiques offrant aux acheteurs et aux gestionnaires marchés un éclairage général sur la prise en compte du développement durable », explique Fabienne Charrier, responsable service Commande publique. Ce cadre protège les achats, tout en assurant souplesse et créativité.

TRANSFORMATION À TERME DU SPAR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Ces travaux concrets facilitent le travail des opérationnels, tout en crédibilisant la démarche dans la perspective d'élaborer un Plan d'action d'achat responsable du territoire (PAART) triennal pour la période 2021/2023. Déjà la centrale d'achat en ligne sur l'extranet Grand Lyon Territoires amorce ce cap, même si l'enjeu du futur PAART est d'embarquer l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Un défi ambitieux et essentiel pour un développement résilient au sein de la Métropole.

CHIFFRES CLÉS DE L'ACHAT MÉTROPOLITAIN

600 millions d'euros par an via les directions (dont 60% dans les travaux et le BTP)

500 millions via les contrats de délégations de service public ou concessions

ACTEURS AIDANT LES OPÉRATIONNELS À ACHETER DE FAÇON PLUS DURABLE

5 agents au service Achats

10 acheteurs répartis dans les directions opérationnelles

6 juristes du service de la commande publique

80 gestionnaires de marchés dans les 10 entités marchés déconcentrées

12 experts thématiques RSE : développement durable, écologie et empreinte carbone, développement local, innovation, insertion, handicap, économie sociale et solidaire, prévention des déchets, réduction des nuisances chantier, alimentation et santé environnement.

INTERVIEW DE

MORGANE LAYANI,

gestionnaire marchés, unité Achats-marchés, service Finances-achats ressources (DPIAF)



« La coopération en action »

Qu'apporte un acheteur dans une procédure de marché public ?

Un regard extérieur au service prescripteur qui questionne l'achat à réaliser, en identifiant les points pouvant enrichir la prestation via le sourcing, le retour d'expérience et le partage de bonnes pratiques au sein d'autres collectivités. Ce travail amont, croisé avec d'autres expertises (développement durable, économie sociale et solidaire, etc.), facilite la rédaction des pièces du marché et

diversifie les techniques d'achat. Il rend, par ailleurs, l'analyse des offres à la fois plus simple et plus efficace.

Y-a-t-il des points d'amélioration à envisager ?

Bien définir le « qui fait quoi et quand » aux étapes successives des procédures d'achat et de passation du marché, mais aussi lors des bilans d'étapes comme de l'évaluation finale. C'est essentiel pour que chaque acteur apporte sa valeur ajoutée au bon moment.

QUE DEVIENNENT NOS STAGIAIRES ?

Chaque année, la Métropole accueille des apprentis et des stagiaires. Stages plus ou moins longs, stages de grandes écoles, stages découvertes pour les collégiens, la palette est large et variée. Et ensuite... que deviennent ces stagiaires ? Quelle influence peut avoir eu, sur leur vie future, cette rencontre avec des professionnels de tout poil. Nous allons vous raconter ici une belle histoire qui a trouvé son aboutissement à travers le monde sur les circuits de Formule 1 et qui commence par...il était une fois.



Quand l'avenir tient à un stage... |

Il était une fois, donc, en 1986 ou 1987, au sein du service de communication externe de la Communauté Urbaine de Lyon, qui allait devenir l'une des composantes de la Métropole, un stagiaire de l'École Française d'Attaché de Presse qui s'appelait et s'appelle bien sûr toujours Mario Renzi. Mario qui avait à l'époque une vingtaine d'années ne savait pas vraiment ce qu'il ferait du diplôme qu'il allait décrocher. Dans un service de communication, n'importe quelle activité passe d'abord par l'écriture : rédaction de communiqué de presse, argumentaires, journal, etc. Mais voilà, Mario avait peu de goût pour les lettres, et le sujet d'un article, à rédiger pour le journal externe sur la prochaine ouverture du golf de Chassieu, ne l'avait pas inspiré au-delà du titre : « *Le green était parfait* »...

On lui avait donc proposé, à l'époque, l'alternative de suivre Jacques Léone, le photographe du service. Ce dernier lui avait prêté un appareil et après quelques consignes l'avait envoyé prendre des photos. Inutile de préciser, qu'à ce moment-là, notre stagiaire n'avait jamais approché de près ou de loin un boîtier et les objectifs qui l'accompagnent. « *La photo a commencé à m'intéresser grâce à ce stage*, souligne Mario. *Et je me demande ce que je serais devenu si je ne l'avais pas fait...* ».

POUR FAIRE COURT

Autodidacte absolu, après avoir quitté l'EFAP et son diplôme en poche, Mario Renzi a proposé ses services de photographe à différentes institutions lyonnaises. Et puis un jour un ami d'enfance, qui était dans l'antichambre de la course automobile en Formule 1, lui a proposé de faire des photos tandis qu'il effectuait des tests pour l'écurie Williams. C'est comme ça qu'il a déboulé un jour dans le milieu de la F1 et est devenu l'un des



Lewis Hamilton : 7^e titre mondial à Istanbul, photographié par Mario Renzi

deux photographes officiels pour Formula One Management, l'entité commerciale de ce sport. Et cela fait 23 ans que cela dure. Vingt-trois, le nombre de courses qui se courront l'an prochain, avec un nouveau venu sur le circuit : le grand prix d'Arabie Saoudite.

GLOBETROTTER

À 53 ans, Mario Renzi parcourt la planète de mars à novembre : de Shanghai à Monte-Carlo, de la Hongrie, au Japon en passant par le Mexique, l'Azerbaïdjan, l'Australie ou encore les États-Unis... Silverstone, Hockenheim, Spa-Francorchamps, Monza, Suzuka sont autant de circuits prestigieux sur lesquels il va, chaque année, promener son regard et poser son objectif. Suivant la distance séparant Lyon du circuit, il part une semaine ou quelques jours seulement avant le début de chaque Grand Prix. Et il travaille ensuite du vendredi au dimanche pour photographier les essais et la course. Chaque fois, il prend 2000 à 3000 clichés qu'il retravaille ensuite longuement en post-traitement, pour n'en livrer que la quintessence, c'est-à-dire une centaine.

DANS LES COULISSES

Très discret, il a la chance de détenir le sésame magique qui lui permet d'accéder à tous les lieux fréquentés par les stars du circuit et de capter leurs émotions avant ou après la course, jusqu'au pied du podium. Parfois, il se retrouve même à quelques mètres d'un « *grand de ce monde* » comme, par exemple, le président russe Vladimir Poutine. En dehors du terrain, Mario expose parfois ces travaux dans des lieux prestigieux : l'Automobile Club de France, place de la Concorde à Paris ou encore au sein de la vitrine de la renommée marque Nikon, le Nikon Plaza boulevard Raspail.

« *Sans ce stage, que serais-je devenu, me serais-je même un jour intéressé à la photographie ? Sur la fiche de mon inscription à l'EFAP, à la question sur ma future orientation professionnelle, j'avais écrit que je voulais faire un métier qui traite du beau. C'était sans doute un signe* ». Pour lui ce stage aura été un épisode déterminant de sa carrière... Songez à cela lorsque vous êtes ou serez maître de stage.



CHRISTELLE FAURIEL :

« UN COLLÈGE IDÉAL EST UNE PERSONNE AVEC LAQUELLE TRAVAILLER EN BONNE INTELLIGENCE EST AUSSI NATUREL QUE PARLER DE TOUT ET DE RIEN À LA PAUSE .»

Selon Christelle Fauriel, « Femmes de l'ombre »* est le film qui définirait le mieux son poste. Antenne de gestion de la subdivision Nettoyement sud-est (délégation Gestion et exploitation de l'espace public), sa mission constitue un rouage essentiel à la bonne organisation des fonctions supports du service où elle officie. Projecteur sur une professionnelle qui le vaut bien.

DE FONCTIONS SUPPORTS À FONCTIONS STRATÉGIQUES, IL N'Y A QU'UN PAS...

En quoi consiste votre métier ?

Shiva de l'ombre. En binôme avec ma collègue, je recueille et traite toutes les informations de la subdivision relevant des domaines ressources humaines (RH), finances et logistique.

Au quotidien, quelle est votre activité ?

Pour le volet financier, coordonner la gestion du budget, des conventions et des achats en lien avec le service administratif et financier de la direction Ressources. À ce titre, je suis la comptabilité sur le logiciel Grand Angle. Par ailleurs, en tant que premier relais d'information RH auprès des 180 hommes du service, je saisis dans Tempro tous les types d'absences (congés, récupération,...) et éléments variables (astreintes, heures supplémentaires,...), etc. En ce qui concerne la logistique, j'assure l'accueil autant physique que téléphonique, rédige courriers et comptes-rendus, commande et gère les fournitures, retiens les salles, etc. Ce ne sont là que quelques exemples.

Les qualités primordiales pour tenir un tel poste ?

L'organisation, la discrétion et la curiosité. En effet, porter un intérêt à l'activité du service favorise d'opportunes anticipations. C'est pourquoi, il m'arrive de rompre la sédentarité de mon poste pour me rendre

sur le terrain et, ainsi, mieux comprendre la finalité de mon travail.

Une manie dont vous ne parvenez pas à vous défaire ?

Je garde tout ! Consciente de la pollution numérique, c'est toujours à regret que je nettoie et classe les courriels dans ma messagerie.

Votre définition du manager ?

Quelqu'un capable de créer une dynamique de groupe stimulante et doté d'un self-control à toutes épreuves.

Le collègue idéal, c'est ?

Une personne avec laquelle travailler en bonne intelligence est aussi naturel que parler de tout et de rien à la pause.

Un conseil à un nouvel arrivant ?

Consulter régulièrement le site Cosmely.fr du Comité des Œuvres Sociales. Une mine d'infos utiles à des tarifs défiant toute concurrence !

Une habitude écologique ?

Douche, arrosage du jardin, vaisselle, je fais très attention à ma consommation d'eau.

Pourquoi vous levez-vous le matin ?

Pour vivre debout !

* Film français de Jean-Paul Salomé (2008) mettant en valeur le courage discret de plusieurs femmes engagées dans le mouvement de la Résistance, lors de la Seconde Guerre mondiale.



QUELQUES CONSEILS POUR ORGANISER DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

Noël et la Saint Sylvestre approchent. Sur la base de leurs expertises métier, plusieurs collègues nous recommandent de bonnes pratiques pour que ces moments festifs riment avec solidarité, écologie et, avant tout, plaisir !

Laureline Bourit, cheffe de projet économie circulaire, direction de l'innovation et de l'action économique (délégation Développement responsable)



« Offrez de l'immatériel non numérique... voire un moment partagé (quand c'est possible) ! Des places de spectacles, des sorties nature*, un massage détente, des cours de chinois, du jardinage dans une micro-ferme du quartier, etc. Le champ des possibles est ouvert ! »

* Avec La Ligue pour la Protection des Oiseaux, Arthropologia, des Espèces parmi Lyon ou France Nature Environnement Auvergne Rhône Alpes

Amandine Dupré, chargée de communication, direction Ressources urbain et environnement



« Plutôt que d'acheter de l'eau minérale en bouteille, buvez l'eau du Grand Lyon. Saine, riche en sels minéraux et championne du circuit-court, elle est produite localement et livrée à domicile sans emballage ! »

Ambre Gestin, responsable unité Projets en santé, Direction Santé-Protection maternelle et infantile (délégation Solidarités habitat éducation)



« Côté agapes, pensez produits locaux et bio. Une alimentation durable, c'est bon pour la santé, la planète et vos papilles ! »

Sandra Frey, chargée de mission santé-environnement, direction Environnement, écologie, énergie (délégation Transition environnementale et énergétique)



« Ça et là, des bougies créent une ambiance chaleureuse. Toutefois aérez deux à trois fois par jour afin de renouveler l'air de votre intérieur. Un réflexe à garder en toute saison ! »

Audrey Mangin, chargée de mission changement des comportements, direction Environnement, écologie, énergie (délégation Transition environnementale et énergétique)



« Il est important de réfléchir au sens de ses achats ; d'où ils viennent et quelle sera leur durée de vie. En achetant moins et mieux (local, seconde main, éthique,...) ou en fabriquant soi-même ses cadeaux, on fait tout autant plaisir ! »

Olivier Martel, chef de projet du plan d'éducation au développement durable, direction Environnement, écologie, énergie (délégation Transition environnementale et énergétique)



« Offrez des nuits de rêve comme un séjour dans un des nombreux gîtes insolites de la Métropole. Dormir dans une cabane perchée dans un arbre, sous une yourte, à la ferme : c'est original et garanti inoubliable ! »

Marguerite de Lavernette, chargée de mission Agriculture, direction Environnement, écologie, énergie (délégation Transition environnementale et énergétique)



« Que cela soit en cadeau ou pour régaler vos convives, pensez à un panier de bons produits cultivés au sein du territoire et concoctés avec soin par une AMAP*. L'occasion de soutenir les producteurs locaux ET d'adopter des pratiques de consommation alimentaires solidaires et responsables. »

* Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

** Retrouvez tous les points de vente de produits locaux à ces adresses : - <https://cartecovid19.bellebouffe.com/> - <https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/actualites/covid19/ou-trouver-des-produits-locaux-dans-le-rhone/>

Charlotte Roger, chargée de communication gestion des déchets, direction Ressources urbain et environnement



« Si vous ne vous sentez pas encore prêt pour échafauder un sapin avec les livres de votre bibliothèque ou « guirlandiser » vos plantes vertes, achetez un sapin « made in France » ET sans pesticides. Bien sûr, vous le déposerez entre le 4 et 16 janvier 2021 dans l'un des 175 points de collecte du territoire pour qu'il soit ensuite composté. »

Marion Laporte, technicienne prévention des déchets, direction Eau et déchets (délégation transition environnementale et énergétique)



« Aux emballages des commerçants, préférez les papiers éco-labellisés, non plastifiés - donc recyclables ! - ou des matières comme des journaux, du papier kraft, des bocaux en verre ou encore le furoshiki, cet art japonais d'emballoter des objets avec des morceaux de tissu les plus divers ! »

DÉCEMBRE 2020 - Ouvert les lundis, mercredis, et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé les mardis et jeudis - Contact : Nathalie David : 04 78 63 41 96

SPECTACLES

AUDITORIUM

- Un soir au temps du cinéma muet
- Fatoumata Diawara
- Imany
- Chucho Valdes
- Afterwork#3
- La charrette fantôme



CAFÉ-THÉÂTRE LA MAISON DE GIGNOL

- Le bon, la bru, et la vieille bique
- André le magnifique
- Le mensonge n'a jamais sauvé personne
- C'est décidé, je deviens une connasse



HALLE TONY GARNIER

- Disney en concert
- Best of 80



MAISON DE LA DANSE

- José Montalvo
- Dans les pas de Noreev
- Ballet du Capitole
- Malandain ballet Biarritz
- Fouad Bousouf
- Cirque le roux



TOBOGGAN

- Alessandro Sciarroni



RADIANT-BELLEVUE

- Minute papier
- Sept ans de réflexion
- Tutu
- L'opposition



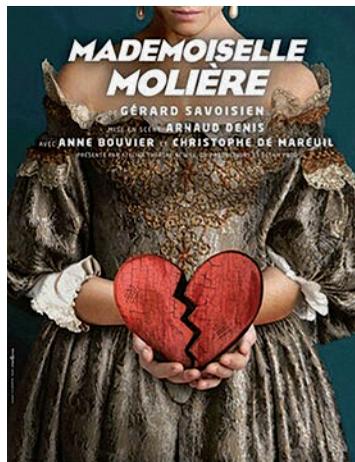
SALLE 3000

- Casse-Noisette (Ballet de St-Petersbourg)
- The Rocket Man



COMÉDIE ODÉON

- Mademoiselle Molière



VISITE DE LYON

Lyon city card, Lyon city bus,
 Lyon city Tram, visite guidée
 par l'office de tourisme.



SOYONS TOUTES ET TOUS DES LANCEURS D'ALERTE

La 2^e vague de la Covid 19 nous a touchés de plein fouet et gravement depuis octobre dernier.

Dès juillet, nous avions demandé qu'un bilan de la 1^{ère} vague soit réalisé, pour adapter les plans de continuité d'activités (PCA) à une éventuelle 2^e vague

de pandémie. Il a fallu attendre le 18 novembre 2020, pour que ce bilan soit présenté en CT et en CHCST !

Notre collectivité ne semble avoir pris conscience de la gravité de la situation que très tardivement et sans bien mesurer les risques qu'elle faisait courir à ses agents.

En fonction des services (MDM, dépôts, collègues, services administratifs, etc...) chaque responsable avait sa propre opinion sur les mesures à mettre en place pour continuer à faire fonctionner notre collectivité. **Comme si, depuis le 1^{er} confinement, tout avait été oublié.**

Heureusement qu'au-delà d'une cacophonie certaine de la collectivité, **vous avez su remplir votre devoir de lanceurs d'alerte, ce qui nous a permis de saisir systématiquement l'exécutif et la DGS pour dénoncer les incohérences et les iniquités.**

Continuons ensemble à préserver au mieux la santé de toutes et de tous. Signalez-nous toute anomalie par tous moyens.

Suivez-nous sur unsametropoledeleyon.com

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



FAIRE ET DEFAIRE C'EST TOUJOURS EXISTER.....MAIS À QUEL PRIX ?

Depuis la création de la métropole, le 1^{er} janvier 2015, nous ne comptons plus les réorganisations subies, sans jamais aucun bilan. Pour exister, certain(e)s ont besoin de

détruire le passé, comme si tout était à jeter. On a connu cela en 2015, en diabolisant ce qui pouvait provenir de l'ex département du Rhône. C'est à nouveau le cas aujourd'hui, avec la volonté de tourner la page de « l'ancien monde ». **Chaque fois, ces grands chamboulements se font sans accompagnement des agents, sans explications ni partage des objectifs et résultats attendus. Pas d'évaluation, mais de la souffrance et de la démotivation de plus en plus grande pour les agents considérés comme des pions. 5 années où l'humain a été oublié, dans notre collectivité, au profit des égos, des quéquerres et des jeux de pouvoir. Il est temps de se ressaisir. Ce serait là le sens d'une réorganisation où l'humain serait au centre des préoccupations. Mais nous en doutons franchement. Rejoignez-nous sur le site commun unsametropoledeleyon.com ou téléphonez-nous.**

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rejoindre sur notre site commun

www.unsametropoledeleyon.com ou sur le 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



Transformation de l'organisation : les règles bafouées !

Avec le changement d'exécutif, l'organisation des services de la Métropole va une énième fois être revue ! En respectant les règles statutaires ? C'est moins sûr ... Que penser des recrutements sans avis de vacance ? Des mobilités internes sans respect des règles et au bon vouloir de la hiérarchie ?

Des suppressions de services sans explication ? Des créations de services sans projet préalablement réfléchi avec les équipes qui les composeront ? Des directeurs de services déjà nommés, sans création d'avis de vacance ? Une DDUCV et une DPMG qui explosent, une DTP qui disparaît, le tout sans passage préalable au comité technique !

Où sont « les valeurs de respect, de dialogue et la cohésion à tous les niveaux de l'organisation » ? Cette réorganisation de grande ampleur aurait dû être élaborée en concertation avec les agents.

L'administration a fait le choix de la rapidité alors que nous vivons une année chahutée par la crise sanitaire. Pourquoi ajouter de l'angoisse aux inquiétudes dans lesquelles nous sommes tous ? Face à ces méthodes inacceptables, notre syndicat, et nos élus au CT et au CHCST, réclament un véritable accompagnement pour les agents poussés à la mobilité ! Nous resterons mobilisés à vos côtés !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - cgtstepci@yahoo.fr

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 - Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



3^e Réorganisation de la Métropole : attention aux agents !!

Le nouvel exécutif souhaite réorganiser la Métropole pour imprimer sa marque écologiste : l'environnement devient le marqueur numéro 1 des politiques publiques.

Les autres piliers de l'écologie, le social et l'économique ne sont pas développés. La DSHE et la DEES ne sont donc pas concernées. Nous ne contestons pas les choix politiques, mais la manière dont ils peuvent être mis en œuvre.

La **CFDT** est très vigilante sur l'accompagnement des agents car on sait que nombre d'emplois vont être supprimés ou transformés. Chacun doit trouver sa place.

La Métropole annonce une forte baisse de sa santé financière du fait de la crise sanitaire. Cela ne doit pas entraîner plus de difficultés pour les agents, quant à leur charge de travail, quant au nombre d'emplois publics et quant à leur rémunération. D'autant que cette réorganisation va être suivie par de nombreux projets de directions ou de services.

La 4^{ème} réorganisation s'annonce avec la territorialisation en 2021. La charge mentale liée à ces mouvements incessants pose problème.

Rejoignez la **CFDT** pour peser dans ces réorganisations.

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51

Ou par mail cfdt@grandlyon.com



Lignes Directrices de Gestion : promotion interne et avancement de grade

Prévu par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires vient préciser les compétences des CAP qui évoluent. A compter du 1^{er} janvier 2021, la CAP n'examinera plus les propositions d'avancement de grade ni de promotion interne ; ces modalités de déroulement de carrière feront l'objet de critères définis par les lignes directrices de gestion soumises aux comités techniques.

Pour la promotion interne, la CFTC demande l'application réelle de la dérogation lorsqu'une procédure de recrutement n'aboutit pas en autorisant, les agents du service, de l'unité ou du périmètre, qui présentent les conditions statutaires pour une promotion interne, à candidater.

Pour l'avancement de grade, la CFTC demande un ratio au titre de l'ancienneté à 100% pour toutes les catégories et tous les grades.

Besoin de renseignements ? contactez-nous.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous, prenez soin de vous.

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud

Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 49 - Courriel : cftc@grandlyon.com

Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04.28.67.56.45 Email : cgc@grandlyon.com
log : cqcmetropolede lyon.blogspot.fr



Le nouveau Conseil d'Administration du COS a élu son Bureau. Il se compose comme suit pour vos représentants des Organisations Syndicales :

1^{er} VP, CFDT, M. Moussaoui
2^e VP, CGT, M. Chaline
TRÉSORIER, FAFPT, Mme Peyraverney
1^{er} TRÉSORIER ADJOINT, Mme Arthaud, élue politique
2^e TRÉSORIER ADJOINT, CFTC, Mme Degoile-Vellerut
3^e TRÉSORIER ADJOINT, M. Lassausaie, élu politique
SECRÉTAIRE, SUD, M. Larralde
1^{er} SECRÉTAIRE ADJOINT, M. Vergiat, élu politique
2^e SECRÉTAIRE ADJOINT, CFE/CGC, Mme Federici

Vous pouvez compter sur vos représentants SUD pour faire vivre cette instance.

SUD -20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 57 - sud@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



L'Hôpital en phase terminale

Huit mois après la 1^{ère} vague de l'épidémie, les hôpitaux sont à nouveau débordés. Les lits de réanimation restent insuffisants, pas d'embauche, et les milliards retirés aux hôpitaux par les plans d'économies successifs ne sont pas restitués.

En 20 ans, plus de 150 000 lits d'hospitalisations fermés dont plus de 7 000 sur 2018 et 2019.

Depuis 2017, les urgences en hiver sont systématiquement saturées faute de lits.

Peut-on croire aux mesures du Ségur de la santé, énième plan où figurent :

- 15 000 recrutements sur 5 ans,
- Une revalorisation des salaires
- 50 millions d'euros pour réouvrir, en fonction des besoins, 4 000 lits d'hôpital

FO exige :

- Des moyens humains et matériels pour les hôpitaux pour une offre de soins égale pour tous, l'arrêt des fermetures de lits, et une revalorisation salariale.

FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Une fin d'année 2020 et ses ESPOIRS

La FA travaille pour rendre votre vie professionnelle plus sereine, plus humaine pendant cette période délicate.

Nous avons réitéré plusieurs de nos demandes :

- La majoration de la valeur faciale du titre restaurant inchangée depuis 2015

- La révision du régime indemnitaire pour certaines catégories oubliées en 2019

- La revalorisation de la prime d'intéressement suite au dernier décret qui prévoit un versement de 600 euros au lieu de 300 euros

- L'augmentation de la subvention du Comité des Œuvres Sociales Plus récemment, en raison de la situation sanitaire difficile que nous traversons, le restaurant administratif a dû s'adapter en distribuant des salades et sandwiches. La FA a sollicité, à la demande des agents, la confection de plats chauds pour l'hiver, bonne nouvelle, depuis le 16 novembre c'est chose faite. MERCI à nos collègues du restaurant communautaire pour leur investissement.

La FA vous souhaite à vous et vos familles, de meilleurs moments et en particulier la santé pour 2021

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



Nous traversons de nouveau une période de confinement.

Ceux d'entre nous qui peuvent télétravailler ont dû adapter leur abonnement internet à un usage professionnel. Ils usent leur propre matériel et paieront une facture d'électricité inhabituelle. Ceux qui déjeunent au restaurant de l'hôtel de métropole n'ont pas vu ce service remplacé par des tickets restaurant. Comment ces frais professionnels seront-ils pris en compte ?

Pour ceux d'entre nous qui maintenons un service public sur place, nous en comprenons bien le besoin. Cependant, y a-t-il eu un débat démocratique dans chaque service pour déterminer comment mettre en place la continuité de l'activité ?

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



Dans le respect des gestes barrière, les 57 Maisons de la Métropole ont assuré, pendant le confinement, une continuité de service, tout en adaptant aussi bien les jours d'ouverture que les conditions d'accueil du public. Consultation à la MDM de Vénissieux Sud avec Marie Rodrigues, infirmière péuéricultrice.